



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ D'UNGAVA

VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de la municipalité de Chapais, tenue le 13 janvier 2009 à 19h30, en la Salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum :

Monsieur le maire : Jacques Bérubé

Mesdames les conseillères : Madeleine Girard Devin
Denise Larouche
Colombe Lemieux

Messieurs les conseillers : Pascal Dion
Gilles Lachance
Michel Lampron

Était également présent à l'assemblée :

Le Directeur général, Greffier et Trésorier: Laurent Levasseur

1.-
MOMENT DE RÉFLEXION

2.-
PRÉSENCES

3.-
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par le directeur général, le maire déclare l'assemblée ouverte. Il est 19H35.

09-01-001

4.-
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Denise Larouche
APPUYÉ par M. le conseiller Pascal Dion
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour en reportant le point 7.1.3.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

09-01-002

5.-
**RÉSOLUTION – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 9 DÉCEMBRE 2008**

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Colombe Lemieux
APPUYÉ par M. le conseiller Pascal Dion
ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 décembre 2008 tel que rédigé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



**6.-
CORRESPONDANCE**

09-01-003

**6.1
RÉSOLUTION – DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Pascal Dion
APPUYÉ par Mme la conseillère Colombe Lemieux
ET RÉSOLU d'approuver les demandes d'aide financière suivantes :

- Défi polaire des minounes : 1500\$
- Club Opémiska, curling junior : 250\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**7
AFFAIRES NOUVELLES**

**7.1
ADMINISTRATION**

09-01-004

**7.1.1
RÉSOLUTION – APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Denise Larouche
APPUYÉ par M. le conseiller Michel Lampron
ET RÉSOLU

QUE la liste des comptes payés du fonds d'administration concernant les transactions de décembre 2008 s'élevant à 246 813.39\$ et la liste des comptes à payer concernant la même période et s'élevant à 73 361.34\$ soient et sont acceptées telles que déposées;

QUE la Ville de Chapais autorise le paiement des comptes apparaissant dans la liste des comptes à payer pour le mois décembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

09-01-005

**7.1.2
RÉSOLUTION – AUTORISATION DE PAIEMENT D'UN COMPTE DU CRM –
NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a octroyé, en vertu de la résolution 08-04-063, un mandat de services professionnels au Centre de Ressources Municipales en relation de travail et ressources humaines (CRM) de l'Union des Municipalités du Québec pour apporter à la Ville de Chapais le soutien technique nécessaire à la négociation de la convention collective;

CONSIDÉRANT QUE les crédits alloués sont estimés à 15 000\$;

CONSIDÉRANT QUE, jusqu'à présent, il n'y a eu aucun débours;

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Gilles Lachance
APPUYÉ par Mme la conseillère Colombe Lemieux
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais autorise le paiement des honoraires professionnels encourus par le CRM suivant la facture 105935 produite en date du 1 décembre 2008 et s'établissant à 5 291.84\$\$, plus les taxes applicables;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



09-01-006

7.1.3

RÉSOLUTION – RADIATION DE COMPTES À RECEVOIR

Reporté

09-01-007

7.1.4

RÉSOLUTION – RENOUELLMENT DE NOTRE ADHÉSION À LA TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE RÉGIONALE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais est membre de la Télévision Communautaire régionale (TVCR);

CONSIDÉRANT QUE la TVCR demande le renouvellement de notre carte de membre, soit une somme de 221.49\$;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de renouveler notre adhésion à cet organisme;

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Colombe Lemieux

APPUYÉ par M. le conseiller Gilles Lachance

ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais renouvelle son adhésion à la Télévision Communautaire Régionale et autorise le directeur général à déboursier la dite somme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.2

LOISIRS ET CULTURE

09-01-008

7.2.1

RÉSOLUTION – MANDAT À CIMCO – ENTRETIEN PRÉVENTIF DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION DES GLACES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a terminé la mise aux normes du Centre Sportif et communautaire;

CONSIDÉRANT QUE les systèmes de réfrigération des glaces ont été complètement renouvelés;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de mettre en place un programme d'entretien préventif des nouveaux équipements;

CONSIDÉRANT l'offre de service la compagnie CIMCO en date du 7 janvier 2009;

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Michel Lampron

APPUYÉ par Mme la conseillère Denise Larouche

ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais accepte l'offre de service de CIMCO datée du 7 janvier 2009 et autorise le directeur général à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3

VARIA

09-01-009

7.3.1

RÉSOLUTION – APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009 DE TRANSPORT ADAPTÉ CHAPAI CHIBOUGAMAU BAIE-JAMES



CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2009 déposées à la Ville de Chapais par Transport Adapté Chapais Chibougamau Baie-James le 27 novembre 2008;

CONSIDÉRANT QUE les revenus et les dépenses équilibrés sont estimés à 308 624\$;

CONSIDÉRANT la participation financière du Ministre des Transports du Québec au montant de 106 564\$;

CONSIDÉRANT QUE Transport adapté Chapais Chibougamau Baie-James demande à la Ville de Chapais une participation financière de 18 350\$;

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Pascal Dion

APPUYÉ par M. le conseiller Michel Lampron

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Ville de Chapais approuve les prévisions budgétaires 2009 tel que présentées par Transport adapté de Chapais Chibougamau Baie-James (T.A.C.C.B.J.) en date du 27 novembre 2008;

QUE la Ville de Chapais autorise M. Laurent Levasseur, directeur-général, greffier et trésorier, à transmettre le versement de la quote-part de la municipalité à Transport adapté Chapais- Chibougamau-Baie-James (T.A.C.C.B.J.) au montant de 18 350\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUESTIONS ou COMMENTAIRES DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

QUESTIONS DU PUBLIC

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Pascal Dion

APPUYÉ par Mme la conseillère Denise Larouche

ET RÉSOLU que cette assemblée régulière soit levée et terminée.

Il est 20 h 20 .

Jacques Bérubé
Maire

Laurent Levasseur
Directeur général
Greffier et Trésorier